

Télétravail : il est...

indispensable d'améliorer notre organisation du travail...

impensable de s'orienter vers un accord « Low Cost » !

Une concertation a été lancée par la Direction afin de réfléchir à l'évolution possible de notre accord actuel sur le télétravail, innovant en 2013, mais qui doit désormais s'adapter aux nouvelles attentes de tous les salariés ! FO a partagé vos voix...

Les temps changent, nos conditions doivent suivre...

A l'heure où nous sommes désormais tous revenus à la situation d'avant crise sanitaire, dans les conditions prévues par Accord (2 jours de télétravail/semaine), plus de **90%** des salariés éligibles ont rempli leur demande pour télétravailler, contre seulement **40%** avant COVID. Et vous avez été **très nombreux à vous exprimer positivement** sur le travail à distance depuis le retour progressif, ou à réfléchir aux nouvelles modalités de travail possibles, preuve que cette option devient incontournable dans nos débats.

Sans avoir encore un mandat clair sur le sujet, la Direction a tout de même initié une concertation le 20 octobre afin de bien comprendre les besoins et réactions exprimés par l'ensemble des salariés, en vue de **réfléchir à l'évolution de notre accord actuel**.



Vos besoins exprimés par FO : flexibilité, autonomie, équité

Au regard de vos demandes concernant le télétravail, notre équipe FO a donc évoqué :

• La flexibilité et l'autonomie :

- **Dans l'organisation du travail** : proposer davantage de jours de télétravail, augmenter le nombre de jours flottants dans l'année, permettre d'organiser librement / de cumuler / de fractionner ses jours.
- **Dans le choix du lieu de travail** : pouvoir télétravailler chez soi, dans d'autres sites de l'entreprise, dans des espaces de co-working proches de chez soi, exceptionnellement en France ou à l'étranger.
- **Dans l'administration des jours télétravaillés** : possibilité de déclarer 24h avant (avec accord).

• De l'équité et de l'accompagnement :

- **Revoir les Job codes** éligibles afin d'ouvrir le **statut de télétravailleur** au plus grand nombre dans les bureaux, les labos, les usines, ainsi qu'aux alternants, et lancer une réflexion pour les prestataires.
- Proposer un « **pack bureau** » plus complet, prévoir une **participation aux frais** d'énergie / de repas.
- **Accompagner les managers, informer et former l'ensemble des salariés** sur les bonnes pratiques.
- Conditions actuelles des **vendeurs autonomes** : FO est l'un des seuls à demander de maintenir l'existant !

La Direction, qui nous a entendu, DEVRA donc faire des propositions adaptées, ambitieuses, pour soutenir l'engagement de tous les salariés et améliorer leurs conditions de travail.

Pour FO, il est indispensable de ne pas proposer une révision de l'accord « Low Cost » !

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**



Plus responsable : Pour préserver la biodiversité et compenser notre empreinte carbone, FO s'engage à replanter 1 arbre pour chaque nouvelle publication de tracts / envoi d'emails.

